



La Régie communale autonome Nautisport à Enghien, Centre Sportif Local recrute un.e

DIRECTEUR (m/f)

évoluant dans un cadre dynamique, convivial et sportif.

Description de l'Entreprise

Dans un parc classé, situé à la sortie 26 de l'autoroute E429 à Enghien, Nautisport est un Centre Sportif Local.

Fitness, sports aquatiques, sports de salles ou autres cours collectifs, de multiples disciplines y sont pratiquées tout au long de l'année.

Site internet : www.nautisport.be

Fonction

Le Directeur d'un Centre sportif, dénommé aussi parfois animateur-gestionnaire pour lui donner une connotation un peu plus précise, exerce un métier peu habituel et qui n'a rien de routinier car assumer la direction et l'animation d'une infrastructure sportive est une mission assez complexe qui touche à des domaines très divers.

Profil et compétences

- Connaissances utiles en gestion et en administration ;
- Connaissances utiles en droit, comptabilité, assurances et marketing ;
- Connaissances utiles en matière de marchés publics ;
- Connaissances des applications informatiques les plus courantes (traitement de texte, outils de communication et de recherche) ;
- Maîtrise globale des lois, décrets et réglementations des infrastructures et pratiques sportives ;
- Bonne connaissance du milieu sportif ;
- Disponibilité et grande souplesse d'horaires ;
- Sens des responsabilités ;
- Esprit d'initiative ;
- Sens de l'organisation et de la négociation.

Missions

- Assurer et contrôler la gestion administrative et financière ainsi que le suivi des dossiers du centre sportif ;
- Apprendre à utiliser les outils les plus performants du moment et se tenir au courant des évolutions technologiques.
- Participer à la rédaction et superviser le suivi des marchés publics ;

- Coordonner et organiser l'occupation des installations et des équipements, notamment en établissant le planning d'occupation et en assurant le suivi ;
- Concevoir et préparer des activités d'animation sportive ;
- Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel (27 personnes);
- Stimuler et encourager les initiatives du personnel ;
- Superviser le fonctionnement des installations techniques ;
- Organiser et superviser l'entretien des installations et du matériel ;
- Veiller à la sécurité des personnes (personnel et utilisateurs), du matériel et des installations, en faisant respecter strictement le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que les règles et consignes de sécurité ;
- Assurer la promotion et la représentation du centre sportif ;
- Mettre en œuvre les objectifs définis par le Conseil d'administration et le Bureau exécutif ;
- Créer et maintenir de bonnes relations avec les utilisateurs (clubs ou individuels).
- Etre l'interface privilégiée avec les utilisateurs, les partenaires publics et privés ainsi que les fournisseurs.
- Veiller à l'animation du centre sportif au travers de projets et d'évènements spécifiques.
- Animer des réunions.
- Participer à des formations que le Conseil d'administration et le Bureau exécutif jugeront nécessaires.
- Collaborer avec les différents services communaux.
- Défendre sérieusement les intérêts, financiers et autres, du Centre sportif sans dépasser les limites de compétences et de responsabilité qui ont été définies et faire rapport régulièrement de la situation au Pouvoir Organisateur.

Conditions

- Jouir des droits civils et politiques et être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Disposer au minimum d'un diplôme de Bachelier.
- Etre en possession du brevet de « Gestionnaire d'infrastructures sportives » délivré par l'IFAPME est un grand plus ou en cours de l'obtention.

Informations supplémentaires :

- **La date d'entrée en fonction peut être flexible en accord avec chacune des parties.**

Procédure de sélection

Les candidats recevables seront invités à une première épreuve écrite d'aptitude permettant de vérifier les connaissances juridiques et professionnelles dans les matières suivantes : gestion, droit civil, comptabilité, assurances, marketing, marchés publics.... Cette première épreuve sera cotée sur 100 points et est éliminatoire. Les candidats ayant obtenu minimum 50 % seront conviés à une seconde épreuve orale également cotée sur 100 points destinée à apprécier le degré d'aptitude du candidat, son sens pratique, sa maturité, sa sociabilité et sa motivation. Le candidat retenu par le jury de sélection sera proposé au Conseil d'administration pour être désigné. Quant aux autres lauréats, ils seront versés dans une réserve pour une durée de 3 ans pour le même emploi.

Contrat

Nous vous proposons :

- Un contrat à temps plein/partiel pour une durée indéterminée ;
- Un salaire annuel brut de base à l'échelon A5 ;
- Chèque repas d'une valeur faciale de 7 € (quote-part personnelle : 1,09 €).

Formalités

Veillez envoyer un dossier de candidature incluant impérativement :

- votre CV et une lettre de motivation ;
- un extrait du casier judiciaire modèle 596.2 ;
- une copie du (des) diplôme(s) et du brevet si obtenu,

par courrier simple, au plus tard, pour le **lundi 3 février 2020**,

A l'attention de M. Stephan De Brabandere, Président de la RCA NAUTISPORT
Pavé de Soignies 36
7850 ENGHIEU